

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Bevölkerung und Arbeit</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Neuenburg</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Benteli, Marianne  
Bernhard, Laurent  
Gianola, Giada  
Porcellana, Diane  
Zumbach, David

## Bevorzugte Zitierweise

Benteli, Marianne; Bernhard, Laurent; Gianola, Giada; Porcellana, Diane; Zumbach, David 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Bevölkerung und Arbeit, Neuenburg, 2002 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Sozialpolitik</b>	1
Bevölkerung und Arbeit	1
Bevölkerungsentwicklung	1
Arbeitsmarkt	2
Löhne	4
Arbeitszeit	4
Kollektive Arbeitsbeziehungen	5
Arbeitnehmerschutz	5

## Abkürzungsverzeichnis

<b>SECO</b>	Staatssekretariat für Wirtschaft
<b>BFS</b>	Bundesamt für Statistik
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>NEAT</b>	Neue Eisenbahn-Alpentransversale
<b>SGB</b>	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
<b>WBF</b>	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
<b>SGV</b>	Schweizerischer Gewerbeverband
<b>IAO</b>	Internationale Arbeitsorganisation
<b>SBV</b>	Schweizerischer Bauernverband
<b>SBV</b>	Schweizerischer Baumeisterverband
<b>SSV</b>	Schweizerischer Städteverband
<b>VSGP</b>	Verband Schweizer Gemüseproduzenten
<b>suissetec</b>	Schweizerisch-Liechtensteinische Gebäudetechnikverband
<b>ISOLSUISSE</b>	Verband Schweizerischer Isolierfirmen
<b>spbh</b>	Schweizerische Paritätische Berufskommission Holzbau
<b>kfmv</b>	kaufmännischer Verband
<b>FER</b>	Fédération des Entreprises Romandes
<b>CPPREN</b>	Gemeinsame Fachkommission für den Reinigungssektor der Westschweiz

---

<b>SECO</b>	Secrétariat d'Etat à l'économie
<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique
<b>UE</b>	Union européenne
<b>NLFA</b>	Nouvelle ligne ferroviaire à traverser les Alpes
<b>USS</b>	Union syndicale suisse
<b>DEFR</b>	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
<b>USAM</b>	Union suisse des arts et métiers
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>USP</b>	Union Suisse des Paysans
<b>SSE</b>	Société Suisse des Entrepreneurs
<b>UVS</b>	Union des Villes Suisses
<b>UMS</b>	Union maraîchère suisse
<b>suissetec</b>	Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment
<b>ISOLSUISSE</b>	Association suisse des maisons d'isolation
<b>spbh</b>	Schweizerische Paritätische Berufskommission Holzbau (Commission paritaire professionnelle liée à la construction en bois)
<b>secsuisse</b>	Société des employés de commerce
<b>FER</b>	Fédération des Entreprises Romandes
<b>CPPREN</b>	Commission professionnelle paritaire pour le secteur du nettoyage pour la Suisse romande

# Allgemeine Chronik

## Sozialpolitik

### Bevölkerung und Arbeit

#### Bevölkerungsentwicklung

STUDIEN / STATISTIKEN  
DATUM: 31.12.2002  
MARIANNE BENTELI

Gemäss den ersten Zahlen der **Volkszählung 2000** lebten am Stichtag (1. Dezember) **7,28 Mio Personen** in der Schweiz. Mit einem Zuwachs von 5,9% gegenüber 1990 war das Bevölkerungswachstum zwar etwas schwächer als zwischen 1980 und 1990, aber stärker als in den meisten umliegenden Ländern. Mit Ausnahme von Basel-Stadt und Glarus nahm die Bevölkerung in allen Kantonen zu, am stärksten in Zug, Schwyz, Nidwalden, Freiburg und Obwalden (zwischen 11,9 und 17,2%). Unter dem Landesmittel lag der Zuwachs in den Kantonen Uri, Bern, Neuenburg, Appenzell Ausserrhoden und Jura (zwischen 1,4 und 2,9%). Gemäss BFS war die **räumliche Verteilung des Bevölkerungswachstums die homogenste seit** der ersten Erhebung im Jahr **1850**. Unterschiede waren aber dennoch auszumachen. So zeigte sich vor allem im östlichen Landesteil (Zürich, Ost- und Zentralschweiz), im Genferseeraum und im Tessin viel Dynamik in der Bevölkerungsentwicklung. Insgesamt legten vor allem der äussere Agglomerationsgürtel sowie städtische Gebiete des Voralpenraums zu. Verantwortlich für das Wachstum der Gesamtbevölkerung war einerseits der Geburtenüberschuss (Nachwuchs der Babyboom-Generation der 60-er Jahre), andererseits der Einwanderungsüberschuss, insbesondere aus den Staaten des ehemaligen Jugoslawiens.

2002 nahm die ständige Wohnbevölkerung der Schweiz um 59'700 Personen auf 7'320'900 zu. Mit 0,8% blieb das Wachstum gegenüber dem Vorjahr unverändert. Die Zunahme ergab sich aus einem Geburtenüberschuss von 11'000 und einem Einwanderungsüberschuss von 48'700 Personen. Dieser war hauptsächlich auf das Inkrafttreten der bilateralen Abkommen mit der EU am 1. Juni und der damit verbundenen Abschaffung des Saisonierstatuts zurückzuführen. Dadurch wurden vermehrt Jahresbewilligungen erteilt. Die ständige ausländische Bevölkerung (ohne internationale Funktionäre, Asylbewerber und Stagiaires) stieg um 28'200 auf 1'486'000 Personen (+ 1,9%). Die Zahl der Schweizerinnen und Schweizer nahm um 31'500 (+ 0,5%) zu. Dieser Zuwachs war ausschliesslich auf den Erwerb des Schweizer Bürgerrechts zurückzuführen. 36'500 in der Schweiz lebende Personen mit ausländischem Pass wurden eingebürgert.

Das Bundesamt für Statistik (BFS) legte erstmals eine Publikation vor, die alle relevanten Daten zur Bevölkerungsentwicklung vereint. Im Textteil werden die wichtigsten Aspekte der demografischen Situation erläutert und mit ausgewählten Grafiken illustriert. Im Anhang finden sich 16 Übersichtstabellen, welche die Eckdaten seit 1970 aufzeigen.<sup>1</sup>

STUDIEN / STATISTIKEN  
DATUM: 26.08.2016  
DAVID ZUMBACH

Die ständige **Wohnbevölkerung der Schweiz** ist gemäss Angaben des Bundesamts für Statistik (BFS) **2015** um 89'500 Personen gewachsen und betrug am Ende des Jahres 8'327'100. Die Wachstumsrate lag mit 1,1% unter dem Niveau der Vorjahre. Der Wanderungssaldo wie auch ein Geburtenüberschuss trugen zum Bevölkerungswachstum bei. Der Wanderungssaldo war mit 71'900 Personen schweizerischer und ausländischer Nationalität zwar immer noch der Haupttreiber der wachsenden Bevölkerungszahl, nahm im Vergleich zum Vorjahr aber um 5,7% ab. Bereits 2013 und 2014 war das Wachstum des Wanderungssaldos zurückgegangen. Für den Löwenanteil der Wanderungsbewegungen zeichneten sich Menschen aus Italien, Frankreich, Deutschland, Portugal und Spanien verantwortlich. Auf kantonaler Ebene war die Bevölkerungszunahme in Zug (1,7%), Waadt (1,6%) und Genf (1,5%) am grössten. In Neuenburg und Graubünden wuchs die Bevölkerung nur um 0,4%. Im Kanton Uri schrumpfte die Bevölkerungszahl gar. Die Kantone Genf, Basel-Stadt und Waadt registrierten im Verhältnis zur Bevölkerungszahl die meisten Ein- und Auswanderungen. Bei der zweiten Wachstumskomponente, der natürlichen Bevölkerungsbewegung, unterschied sich die Schweiz mit einem Geburtenüberschuss von 19'000 Personen von vielen Ländern der Europäischen Union (EU): Deutschland, Griechenland, Italien oder Portugal etwa verzeichneten 2015 mehr Todesfälle als Geburten. Unterschiede im Geburtenüberschuss existierten 2015 aber auch innerhalb der Schweiz. So verzeichneten das Tessin, Schaffhausen, Basel-Stadt und Uri mehr Todesfälle als Geburten.

2015 erreichte die Zahl der ausländischen Staatsangehörigen mit ständigem Wohnsitz in

der Schweiz erstmals die 2-Millionen-Grenze, was 24,6% der ständigen Wohnbevölkerung entsprach. Die grössten Ausländergruppen in der Schweiz waren italienischer, deutscher, portugiesischer, französischer und kosovarischer Staatsangehörigkeit. Auf sie entfielen über die Hälfte aller ausländischen Staatsangehörigen mit ständigem Wohnsitz in der Schweiz (54%). Auf kantonaler Ebene verzeichneten Genf (41%), Basel-Stadt (35%) und Waadt (34%) die höchsten Ausländeranteile. In den Kantonen Obwalden, Jura, Nidwalden, Uri und Appenzell-Innerrhoden waren weniger als 15% der Wohnbevölkerung ausländische Staatsangehörige.<sup>2</sup>

STUDIEN / STATISTIKEN  
DATUM: 31.12.2018  
DIANE PORCELLANA

Par rapport à 2017, la population de la Suisse a crû de 0.7 point de pourcentage en 2018, soit de 60'400 personnes. La Suisse a enregistré son plus faible accroissement démographique depuis les dix dernières années. Elle compte actuellement 8'544'000 individus. Les effectifs ont augmenté partout, sauf dans les cantons de Neuchâtel (-0.1 point de pourcentage) et du Tessin (-0.6 point de pourcentage). Schwyz et Fribourg ont obtenu la plus forte hausse d'habitants grâce aux migrations internes (+1.2 point de pourcentage). Le Valais a également pu bénéficier de l'exode de la population d'autres cantons, alors que Genève, Neuchâtel et Bâle-Ville en ont souffert. En 2018, environ 12% de la population résidait dans les villes de Zürich (415'400 habitants), de Genève (201'800), de Bâle (172'300), de Lausanne (139'100) et de Berne (133'900). La plus petite commune de Suisse, Corippo (TI), était composée de 11 habitants.

Au cours de l'année sous revue, la part des jeunes âgés entre 0 et 19 n'a plus dépassé celle des personnes âgées (65 ans ou plus) dans le canton d'Uri. Cette inversion s'est déjà produite dans les cantons de Bâle-Ville (avant 1981), du Tessin (2006), de Schaffhouse (2009), Bâle-Campagne (2011), Berne (2012), des Grisons (2013), de Nidwald (2015) de Glaris (2016) et de Soleure (2017).

Alors que l'accroissement naturel a progressé de 1.7 point de pourcentage (87'851 naissances; 67'088 décès), le solde migratoire a, lui, reculé de 13.2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Il y a eu davantage d'émigrations (+4.2 points de pourcentage; 130'225 cas) et une réduction du nombre d'immigrations (-0.5 point de pourcentage; 170'085). La part des ressortissants étrangers dans l'ensemble de la population a avoisiné, cette année encore, les 25%. L'Italie (319'3000 individus; 14.9%), l'Allemagne (306'200; 14.3%), le Portugal (263'300; 12.3%) et la France (134'800; 6.3%) étaient encore les nationalités les plus représentées en Suisse. La population portugaise a légèrement diminuée par rapport à l'année dernière (2017:266'557; 2018: 263'300).<sup>3</sup>

## Arbeitsmarkt

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 20.12.2006  
MARIANNE BENTELI

Mitte Juni beschloss der Bundesrat die **Erhöhung der Höchstzahl der Taggelder** zu Gunsten von älteren Arbeitslosen (über 50 Jahre) für den Kanton Genf für eine Dauer von sechs Monaten und für den Neuenburger Jura sowie gewisse Bezirke des Kantons Waadt für eine Dauer von drei Monaten. Die Massnahme kann gewährt werden, wenn im Mittel der letzten sechs Monate die durchschnittliche Arbeitslosigkeit mehr als 5% betrug und die Kantone zu den vom Gesetz postulierten Eigenleistungen bereit sind.<sup>4</sup>

STUDIEN / STATISTIKEN  
DATUM: 31.12.2011  
LAURENT BERNHARD

Malgré le ralentissement économique mondial et le franc fort, le chômage a reculé en 2011. Sur l'ensemble de l'année, le **taux de chômage** moyen s'est établi à 3,1%, ce qui constitue un recul de 0,8 de points par rapport à 2010. Entre les mois de janvier et de juillet, le nombre de demandeurs d'emploi a fortement diminué de 148'800 à 109'200 personnes. Il est à relever qu'une partie de cette baisse de près de 40'000 personnes est attribuable à la révision de l'assurance-chômage. En effet, 13'000 personnes sont arrivées en fin de droit en mars en raison du fait que la durée des indemnités a été ramenée de 18 à 9 mois pour les chômeurs de 15 à 24 ans (ayant précédemment cotisé de 12 à 24 mois) et de 18 à 12 mois pour ceux de 25 à 55 ans (ayant précédemment cotisé entre 12 et 18 mois). A partir du mois d'août, la tendance s'est inversée sur le marché du travail. Au cours du deuxième semestre, une progression nette d'environ 20'000 demandeurs d'emploi a été enregistrée. A la fin de l'année, les statistiques du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) ont ainsi fait état de 130'600 chômeurs. Le niveau du chômage s'est de nouveau caractérisé par de grandes divergences régionales. Le canton de Genève (6,0%) est resté en tête, devant Vaud (5,0%), Neuchâtel (4,9%), le Tessin (4,6%), le Valais (3,8%) et le Jura (3,5%). La Suisse romande et le Tessin ont affiché un taux de chômage (4,6%) bien supérieur à celui de la Suisse alémanique (2,5%)

où les cantons ruraux restent très nettement au-dessous de la moyenne nationale. Quant au chômage des jeunes (tranche d'âge de 15 à 24 ans), il a fortement diminué pour s'établir à 3,2% (contre 4,4% en 2010). Le recul a été moins prononcé pour la catégorie des plus de 50 ans. Le taux de chômage de ce groupe est passé de 3,5% à 3,0%.<sup>5</sup>

#### STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 31.12.2015  
DIANE PORCELLANA

Le **taux de chômage** moyen, selon la définition du SECO, s'établit à **3.2% en 2015**. Par rapport à l'année précédente, il y a eu une hausse de 0.2 point de pourcentage. Il s'est réduit de janvier à mai, passant de 3.4% à 3%, et s'est stabilisé jusqu'en août. Il a augmenté dans les derniers mois de l'année, jusqu'à atteindre 3.5% en décembre. A la fin de l'année, 158'629 personnes sont au chômage.

Au niveau régional, le taux de chômage a progressé de 0.2 point de pourcentage par rapport à 2014 en Suisse alémanique, s'inscrivant à 2.7%. En Suisse latine, il a atteint 4.4%, soit une augmentation de 0.1 point de pourcentage. Il est resté stable dans les cantons d'Obwald et de Bâle-Campagne, a reculé à Uri, à Glaris, en Appenzell Rhodes-Intérieures, au Tessin, et a crû dans le reste des cantons. Genève est en tête avec un taux de 5.6% (+0.1 point de pourcentage par rapport à 2014). Neuchâtel arrive en seconde position avec 5.3% (+0.2 point de pourcentage). Uri et Appenzell Rhodes-Intérieures occupent la dernière place avec un taux de 1% (-0.1 point de pourcentage pour les deux).

Au regard de la nationalité, le chômage des Suisses a légèrement augmenté (+0.1 point de pourcentage) et se situe à 2.3%. Du côté des étrangers, il s'élève à 5.8% (+0.3 point de pourcentage). Selon la composante de l'âge, le chômage chez les jeunes est de 3.4% (+0.1 point de pourcentage) et équivaut à celui de la tranche d'âge des 25-49 ans. Chez les 50 ans et plus, il se trouve à 2.6% (+0.1 point de pourcentage).

Finalement, concernant les branches économiques, l'hôtellerie et la restauration présentent le taux le plus élevé avec 7.4% (+0.1 point de pourcentage). Le secteur des montres enregistre la plus grande hausse, soit de 1.5 point de pourcentage. Le chômage au sein de la branche «cuir et chaussures» voit son taux reculer de 0.5 point de pourcentage. L'agriculture, la sylviculture et la pêche restent le secteur d'activité avec le plus faible taux de chômage (1.2%), malgré une hausse de 0.1 point de pourcentage.<sup>6</sup>

#### STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 31.12.2016  
DIANE PORCELLANA

Malgré la croissance économique, le **chômage a augmenté en 2016** par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage moyen s'est établi à 3.3% (+0.1 point de pourcentage par rapport à 2015). De janvier à juin, il est passé de 3.6% à 3.1%, puis est resté constant en juillet. Le nombre de chômeurs a diminué de 24'500 personnes. Entre août et octobre, le taux de chômage était stable et avoisinait les 3.2%. Il a grimpé à partir de novembre (3.3%) et particulièrement en décembre en raison des facteurs saisonniers (3.5%). Le nombre de chômeurs a augmenté durant la seconde moitié de l'année de 20'000 personnes. A la fin de l'année, les statistiques du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) ont ainsi recensé 159'372 personnes au chômage. La moyenne annuelle du chômage a progressé de 0.2 point de pourcentage en Suisse alémanique, s'inscrivant à 2.9%. Elle est restée inchangée en Suisse romande et au Tessin, soit 4.4%. Au niveau cantonal, le taux de chômage a progressé dans 17 cantons (ZH, BE, LU, SZ, OW, GL, ZG, SO, BS, BL, SH, AI, SG, AG, TG, NE, JU), a reculé dans 5 cantons (GE, VS, TI, GR, AR) et est resté inchangé dans 4 cantons (VD, FR, UR, NW). Neuchâtel figure, cette fois en tête, avec un taux de chômage annuel moyen de 5.8% (+0.5 point de pourcentage par rapport à 2015), suivi de Genève (5.5%; -0.1point de pourcentage), Vaud (4.7%; inchangé). En Suisse alémanique, les cantons de Bâle-Ville (3.9%; +0.2 point de pourcentage) et Zurich (3.7%; +0.3 point de pourcentage) sont les plus touchés, suivis de Schaffhouse (3.3%; +0.1 point de pourcentage). Le Tessin enregistre un taux de chômage de 3.5%, soit une réduction de 0.2 point de pourcentage. Uri (1%; inchangé) et Obwald (1%; +0.1 point de pourcentage) jouissent des plus faibles taux. La moyenne annuelle du taux de chômage des Suisses au cours de l'année sous revue (2.4%) a légèrement augmenté (+0.1 par rapport à 2015), tandis que celle des étrangers a enregistré une hausse de 0.2 point de pourcentage et s'élève désormais à 6%. Le taux de chômage moyen chez les jeunes de 15 à 24 ans est resté constant, soit à 3.4%. Dans la tranche d'âge des 25 à 49 ans, les 25 à 29 ans et les 30 à 34 ans ont été les plus touchés, avec des taux de chômage respectifs de 4.2% et de 4.1% (+0.2 point de pourcentage dans les deux classes). Le taux de chômage des 50 ans et plus est, avec 2.8%, en deçà du taux de chômage national (3.3%). Le secteur secondaire, avec 4.4%, a connu une hausse de 0.3 point de pourcentage du taux de chômage. Le secteur tertiaire augmente de 0.1 point de pourcentage et se situe à 3.4%. Le secteur primaire voit son taux toujours à 1.2%. Les branches «cuir, chaussures» et «montres»

enregistrent la plus grande hausse de taux de chômage (respectivement +1.9 et +1 point de pourcentage). La branche «hôtellerie et restauration» représente toujours la branche avec le plus de chômage, à savoir 7.4%.

Selon la définition du Bureau international du Travail (BIT), le taux de chômage moyen annuel est passé de 4.8%, en 2015, à 4.9% en 2016. La population non issue de la migration présente un taux de 3%; c'est 2.6 fois moins que la population issue de la migration (7.8%). Au 4e trimestre 2016, 224'000 personnes étaient au chômage en Suisse selon la définition du BIT, soit 11'000 de moins qu'un an auparavant. Sur la même période, le taux de chômage a diminué, passant de 4.9% à 4.6%. Entre les 4e trimestres 2015 et 2016, le taux de chômage a également reculé dans l'Union européenne (UE) de 9.1% à 8.2% et dans la zone Euro de 10.6% à 9.7%.<sup>7</sup>

## Löhne

Après le Jura, Neuchâtel a introduit comme deuxième canton un **salaire minimum** dans sa constitution cantonale. Le 27 novembre, 54,6% des participants ont voté en faveur d'un projet de décret déposé par la députée Marianne Ebel (Sol.). Comme le texte n'a fixé aucun montant, les autorités doivent mettre en place une loi d'application. A l'inverse, les citoyens vaudois et genevois ont rejeté des initiatives ayant le même objectif durant l'année sous revue.<sup>8</sup>

### KANTONALE POLITIK

DATUM: 27.11.2011  
LAURENT BERNHARD

Im Juli 2017 entschied das **Bundesgericht**, dass der **Mindestlohn**, den der Kanton Neuenburg im Jahr 2011 einführen wollte, keine wirtschaftliche, sondern eine **sozialpolitische Massnahme** darstellt und damit den «Vorrang des Bundesrechts» sowie die verfassungsmässig garantierte Wirtschaftsfreiheit nicht verletzt.

2011 hatte die Stimmbevölkerung des Kantons einer Änderung der kantonalen Verfassung zur Schaffung eines Mindestlohns zugestimmt, den der Neuenburger Grosse Rat 2014 auf CHF 20 pro Stunde festgelegt hatte. Mehrere Unternehmen und Verbände sowie Privatpersonen hatten in der Folge vor dem Bundesgericht mit der Begründung Beschwerde eingelegt, dass der Mindestlohn das in der Bundesverfassung verankerte Grundrecht der Wirtschaftsfreiheit verletze. Das Bundesgericht erachtete den Mindestlohn hingegen als sozialpolitische Massnahme, um Armut zu bekämpfen – zumal er sich vor allem an die «working poor» richte.<sup>9</sup>

### GERICHTSVERFAHREN

DATUM: 21.07.2017  
GIADA GIANOLA

## Arbeitszeit

L'organisation syndicale Travail.Suisse avait déposé en 2009 l'initiative populaire «**6 semaines de vacances pour tous**» afin que l'ensemble des salariés puisse prendre part aux gains de productivité de l'économie suisse. La durée minimale légale de vacances s'élève à quatre semaines pour les employés de plus de 20 ans. Dans les faits, nombre d'entreprises accordent davantage de vacances à leurs employés. Le texte de l'initiative demandait une durée minimale de six semaines de vacances payées. Comme cela fut le cas lors des délibérations parlementaires, l'initiative n'a bénéficié que du soutien de la gauche. Alors que le parti socialiste, les Verts, ainsi que les syndicats ont fait bloc derrière l'initiative, le camp bourgeois (l'UDC, le PLR, le PDC, les Vert'libéraux et le PBD), soutenu par les associations d'employeurs (UPS et l'USAM), l'ont vivement rejetée. En mars, l'initiative a échoué devant les urnes, confirmant ainsi les résultats des sondages publiés durant la campagne. Près de deux tiers des votants se sont exprimés contre une augmentation du nombre de semaines de vacances (66,5%), reflétant ainsi le rapport des forces entre la gauche et la droite. Le soutien à l'initiative aura été plus marqué dans la Suisse francophone et italophone. En effet, le taux d'approbation a été supérieur aux 40% dans les cantons du Jura (49,3%), de Genève (47,4%), du Tessin (45,9%), de Vaud (41,1%) et de Neuchâtel (40,9%). S'agissant d'une matière peu complexe et proche des préoccupations des citoyens, il n'est par ailleurs guère surprenant de constater que l'initiative a enregistré le taux de participation le plus élevé (45,1%) parmi les cinq objets fédéraux soumis au vote le 11 mars. L'analyse du comportement de vote a confirmé l'importance du clivage gauche-droite. Selon l'analyse VOX, 71% des partisans de l'extrême gauche ont approuvé l'initiative. Dans le camp de la gauche, le taux d'acceptation s'est élevé à 54%. Au centre, l'initiative n'a été soutenue qu'à 22%, alors que l'approbation chutait sous les 20% au sein de l'électorat de droite. Par ailleurs, le statut sur le marché du travail des citoyens a joué un rôle non négligeable. En effet, les personnes en activité ont davantage soutenu l'initiative (37%) que les personnes sans emploi (26%), ces dernières ne pouvant bénéficier de vacances

### VOLKSINITIATIVE

DATUM: 11.03.2012  
LAURENT BERNHARD

supplémentaires. Au niveau des arguments, les personnes en faveur de l'initiative ont justifié leurs décisions par la pression accrue sur le marché du travail et ses conséquences négatives sur la santé. Pour ce qui est des opposants, ce sont des considérations d'ordre économique qui ont primé. Nombre d'adversaires ont mis en avant que les revendications de l'initiative auraient été lourdes sur le plan financier pour les entreprises en général et pour les PME en particulier.

### Votation du 11 mars 2012

Participation: 45,4%  
Oui: 771'717 (33,5%) / 0 canton  
Non: 1'531'986 (66,5%) / 20 6/2 cantons

Consignes de vote:

- Oui: PSS, Verts, PCS, USS, TravS.
- Non: UDC, PLR, PDC, PVL, PBD, PEV, UPS, eco, USAM, USP.<sup>10</sup>

### Kollektive Arbeitsbeziehungen

#### GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 18.11.2008  
MARIANNE BENTELI

Im Juli kam es auf der **NEAT-Baustelle** am Monte Ceneri (TI) zu einer drei Tage dauernden Arbeitsniederlegung von 50 Bauarbeitern. Gemäss Unia ging es um einen Protest gegen Spesenregelungen. In La Chaux-de-Fonds und Neuenburg traten im November **Journalisten** der Zeitungen Express und L'Impartial in einen drei Tage dauernden Streik um gegen den Abbau von 15 Stellen zu protestieren.<sup>11</sup>

#### ANDERES

DATUM: 18.09.2012  
LAURENT BERNHARD

Un conflit social a éclaté en automne à l'hôpital neuchâtelois de **La Providence**. Une grande partie du personnel a fait grève le 18 septembre en raison du refus de la direction de l'hôpital de renouveler la convention collective du travail, la « CCT 21 ». La direction de l'hôpital a fait savoir que ce choix avait été occasionné par la décision du Conseil d'Etat neuchâtelois d'enlever à l'établissement, sur le point d'être repris par le groupe de cliniques privées Genolier, la reconnaissance d'utilité publique. Selon l'hôpital, le manque à gagner s'est élevé à 3,7 millions de francs par an, dont 1,7 million directement liés à l'application de la « CCT 21 ». Face à cet imbroglio financier, une trentaine d'employés, soutenus par les syndicats Syna et SSP, ont décidé de reconduire le mouvement de grève pour une durée d'au moins deux mois.<sup>12</sup>

#### ANDERES

DATUM: 04.01.2013  
LAURENT BERNHARD

Le conflit social à l'hôpital neuchâtelois de **La Providence** qui a éclaté en automne de l'année passée a pris fin le 4 février de l'année sous revue. Au bout de 72 jours de grève, l'hôpital a décidé de licencier les 22 employés qui se battaient pour que le groupe Genolier, le repreneur désigné de l'établissement, applique la convention collective du travail « CCT 21 » au-delà de 2013. C'est de cette manière abrupte que s'est terminé le plus long mouvement de grève que le canton de Neuchâtel ait connu. Le 26 janvier, une manifestation de plusieurs centaines de personnes avait pourtant attiré des syndicalistes et des militants politiques de toute la Suisse.<sup>13</sup>

### Arbeitnehmerschutz

#### VERWALTUNGSAKT

DATUM: 26.05.2017  
DIANE PORCELLANA

Le DEFR, mandaté par le Conseil fédéral, a proposé d'**augmenter le nombre annuel de contrôles relatifs au respect des conditions de salaire et de travail** inscrit dans l'article 16e de l'Ordonnance sur les travailleurs détachés (Odét) de 27'000 à 35'000. La hausse de 30% permettrait de garantir la densité de contrôles nécessaire, suite à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) et au nombre croissant de prises d'emploi de courte durée. Pour les financer, la Confédération et les autorités cantonales devraient supporter une augmentation des coûts d'au maximum 1'600'000 francs.

Lors de la procédure de consultation, 21 participants ont statué en faveur du projet, 24 contre et 4 neutres. Au niveau des cantons, 12 cantons (AG, BE, FR, GE, JU, LU, NE, SO, TG, TI, VD, VS) ont soutenu le projet de modification et 11 (AI, AR, BS, GR, NW, OW, SG, SZ, UR, ZG, ZH) étaient contre. Bâle-Campagne, Glaris et Schaffhouse ont adopté une position neutre. Les Verts, le PS, l'USS et Travail.Suisse ont supporté le projet mais auraient souhaité avoir 50'000 contrôles. Le Centre Patronal, la FER, la CPPREN, l'UVS

et la sec y étaient également favorables. Les partisans ont souligné la nécessité de renforcer les contrôles en raison de l'augmentation des frontaliers et des résidents de courte durée. Une hausse des contrôles protégerait plus efficacement, selon quelques-uns, les conditions salariales et de travail. Le PDC, le PLR, l'UDC, l'USAM, la SSE, ISOLSUISSE, l'USP, spbh, suissetec, l'UMS, l'Union des arts et métiers Bâle-Ville, la Chambre de commerce de Bâle-Campagne ont rejeté la proposition. Certains estimaient que la qualité des contrôles était plus importante que la quantité. Selon eux, l'amélioration de la qualité engendrera des coûts. Ils ne souhaitent donc pas avoir une hausse supplémentaire des dépenses en augmentant le nombre de contrôles. D'autres étaient d'avis qu'il n'y aurait pas de bénéfice notable et que ça irait à l'encontre de l'objectif de réaliser des contrôles en fonction des risques.<sup>14</sup>

---

1) Presse vom 23.1.03.

2) Medienmitteilung BFS vom 26.8.16

3) Communiqué de presse OFS du 27.8.19; Lib, 14.2.19; LT, 10.4., 28.8.19

4) AB NR, 2006, S. 1581; AB NR, 2006, S. 2041; Presse vom 17.6.06

5) Communiqué du SECO du 9.1.2012; NZZ, 9.6.11.

6) Communiqué de presse SECO; SECO-Rapport sur le chômage en Suisse 2015

7) Communiqué de presse OFS; OFS-Enquête suisse sur la population active 2016; Rapport du SECO- Le chômage en Suisse

2016; Lib, 9.1.16; LMD, LT, 10.2.16; TG, 9.3.16; BaZ, 9.4.16; NZZ, 11.5.16; LZ, TG, 10.6.16; TG, 31.10.16; LZ, 10.12.16

8) 24h,16.5.11; LN, LT et TdG, 28.11.11.

9) BGE 143 I 403 S. 404 ff.; Exp, NZZ, TA, 5.8.17; Exp, 9.8., 10.8.17

10) Lit. Greuter et al.; NZZ, 4.3.12.

11) NEAT: TA, 14.7.08; LT, 15.7.08. Neuenburg: TA, 17.11. und 18.11.08; QJ, 15.11., 17.11. und 18.11.08.

12) Exp, 19.9.12 et 27.11.12; LM 21.12.12.

13) Exp, 4.1. et 28.1.13; TdG 11.4.13.

14) Résultats de la consultation; SECO (2017). Rapport.